Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE L'OISE

Le Porter à Connaissance

Risques

Commune de Mouy

Risques naturels, risques industriels, défense incendie et sécurité routière doivent être au cœur des préoccupations des auteurs des documents d'urbanisme à qui il appartient de fixer les conditions d'un développement de l'urbanisation assurant la protection des personnes et des biens.

Le risque majeur est la possibilité d'un événement naturel ou créé par l'action de l'homme, dont les effets peuvent mettre en jeu la vie d'un grand nombre de personnes, occasionner des dommages importants et dépasser les capacités de réaction de notre société.

Un risque majeur est caractérisé par sa faible fréquence et par son énorme gravité. Son existence est liée à deux facteurs :

- ✔ *d'une part à la présence d'un événement, qui est la manifestation d'un phénomène naturel ou anthropique ;*
- ✔ *d'autre part à l'existence d'enjeux, qui représentent l'ensemble des personnes et des biens (ayant une valeur monétaire ou non) pouvant être affectés par ce phénomène.*

Concrètement, l'élaboration du plan local d'urbanisme doit être l'occasion :

- ✔ *d'améliorer la connaissance du risque en compléments des études réalisées par l'État ;*
- ✔ *de procéder à un état des lieux de la défense incendie sur la commune ;*
- ✔ *de procéder à un diagnostic sécurité routière ;*
- ✔ *d'informer la population ;*
- ✔ *de fixer, à travers le zonage et le règlement du plan local d'urbanisme, des règles de construction interdisant l'augmentation des enjeux dans les zones à risque ;*
- ✔ *de programmer la réalisation d'équipements ou d'aménagements ayant pour objet de diminuer la vulnérabilité des zones exposées.*

L'ensemble des informations issues du site Géorisques du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire concernant la commune de **Mouy** est consultable aux adresses suivantes : lien vers Géorisque.

Les Risques Naturels

Différentes études ont été réalisées concernant les risques naturels dans le département de l'Oise, celles-ci sont accessibles sur le site de la Préfecture de l'Oise.

Les cartographies concernant les risques naturels sont consultables dans l'atlas des risques naturels majeurs disponible sur Internet à l'adresse suivante : lien vers la cartothèque du site de la Préfecture de l'Oise et pour ce qui a trait au retrait-gonflement des argiles, ainsi qu'à la présence de cavités, à l'adresse suivante : lien vers la cartothèque du site de la Préfecture de l'Oise - inventaire des cavités et mouvements de terrain associés.

Plans de Prévention des Risques Naturels

La commune de Mouy est concernée par aucun Plan de Prévention des Risques d'Inondation *(PPRI)* de la Vallée du Thérain en aval de Beauvais, approuvé par arrêté préfectoral le 13 octobre 2005. Ce PPRI est disponible sur le site de la Préfecture de l'Oise.

Catastrophes naturelles

Les données ci-dessous sont extraites du site Géorisques :

Date	Événement	Arrêté de catastrophe naturelle	Parution au JO
17/01/1995 au 05/02/1995	Inondations et coulées de boue	06/02/1995	08/02/1995
25/12/1999 au 29/12/1999	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	29/12/1999	30/12/1999
23/03/2001 au 02/04/2001	Inondations par remontées de nappe phréatique	29/08/2001	26/09/2001
28/03/2001 au 30/03/2001	Inondations et coulées de boue	29/08/2001	26/09/2001
01/01/2003 au 02/01/2003	Inondations et coulées de boue	19/06/2003	27/06/2003

Inondations

Les informations relatives aux inondations sont consultables sur le site Internet du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire *(MTES)* : lien vers le site du MTES - prévention des risques et sur le site de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie *(DRIEE)* d'Île-de-France : lien vers le site de la DRIEE d'Île-de-France.

Directive Inondations :

Face au bilan catastrophique des inondations en Europe au cours des dernières décennies, la Commission Européenne s'est mobilisée en adoptant en 2007 la directive 2007/60/CE relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation, dite « Directive Inondations ».

Stratégie Nationale de Gestion des Risques d'Inondation *(SNGRI)* :

Sur notre territoire, l'État a repris les objectifs de cette directive dans la Loi portant Engagement National pour l'Environnement *(LENE)* du 12 juillet 2010 *(dite « loi Grenelle II »)* et a choisi d'encadrer la mise en œuvre de cette directive par une Stratégie Nationale de Gestion des Risques d'Inondation *(SNGRI)*, fondée sur des valeurs de responsabilité, de solidarité et de proportionnalité. Elle a été arrêtée le 07 octobre 2014 par les Ministres de l'Écologie, de l'Intérieur, de l'Agriculture et du Logement.

La stratégie nationale fixe trois grands objectifs :

- augmenter la sécurité des populations ;
- réduire le coût des dommages ;
- raccourcir fortement le délai de retour à la normale des territoires sinistrés.

Évaluation Préliminaire des Risques Inondation *(EPRI)* :

Première étape de la Directive Inondation, cette évaluation donne une photographie homogène de chaque bassin hydrographiques afin d'identifier les enjeux de différentes natures *(personnes, biens, activités, etc)* en zone potentiellement inondable. La première édition s'est achevée en décembre 2011 et sera révisée d'ici décembre 2018.

Elle renseigne sur les inondations du passé et sur le risque actuel :

- l'impact des inondations historiques au travers de quelques événements représentatifs ;
- l'exposition actuelle des enjeux aux événements majeurs : pour ce faire, les enjeux *(population, emplois, bâti, etc)* présents dans une enveloppe approchée des événements extrêmes sont comptabilisés et représentés sur des cartes.

La commune de Mouy fait partie du bassin Seine-Normandie, dont l'EPRI a été arrêté le 20 décembre 2011 par le Préfet d'Île-de-France, coordinateur du bassin.

Plans de Gestion des Risques d'Inondation *(PGRI)* :

Le Plan de Gestion du Risque Inondation *(PGRI)* est au cœur de la mise en œuvre de la Directive Inondation. Cet outil stratégique définit à l'échelle de chaque grand bassin *(district hydrographique)* les priorités en matière de gestion du risque d'inondation. Dans le cadre de la Directive Inondations et en déclinaison de la SNGRI, un PGRI a été élaboré sur chaque district sous l'autorité du préfet coordinateur de bassin en lien avec les parties prenantes.

Ce plan traite de l'ensemble des aspects de la gestion des inondations :

- la prévention des inondations au regard de la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau ;
- la surveillance, la prévision et l'information sur les phénomènes d'inondation ;
- l'information préventive, l'éducation, la résilience et la conscience du risque.

Il vise ainsi à intégrer la prise en compte et la gestion du risque d'inondation dans toutes les politiques du territoire.

Les 13 PGRI français ont été approuvés et publiés au journal officiel n° 0296 du 22 décembre 2015 entrés en vigueur au lendemain de leur publication seront mis à jour tous les 6 ans dans un cycle d'amélioration continue voulu par la « Directive Inondations ».

Le PGRI 2016-2021 du bassin Seine-Normandie a été approuvé le 07 décembre 2015 : arrêté du 07 décembre 2015 portant approbation du PGRI Seine-Normandie.

Territoires à Risque important d'Inondation *(TRI)* :

Un Territoire à Risque important d'Inondation *(TRI)* est un territoire qui concentre de forts enjeux et qui est exposé à un aléa provoquant des inondations *(submersion marine, débordement fluvial, ruissellement, remontée de nappe)*. Dans ce territoire, les enjeux potentiellement exposés aux inondations les plus importants sont essentiellement des enjeux humains et économiques : lien vers le site de la DRIEE d'Île-de-France et lien vers le site du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire – TRI.

L'arrêté du 06 novembre 2012, établissant la liste des territoires dans lesquels il existe un risque d'inondation important ayant des conséquences de portée nationale et l'arrêté du 27 novembre 2012, fixant la liste des Territoires à Risque Important d'Inondation du Bassin de la Seine et des cours d'eau côtiers normands sont disponibles sur le site de la Préfecture de l'Oise.

La commune de Mouy n'est pas concernée par un TRI.

Il existe une note de cadrage *(mai 2018)* concernant « la vulnérabilité des territoires aux inondations », établie à l'échelle du bassin Seine-Normandie : lien vers le site de la DRIEE d'Île-de-France.

Stratégies locales de gestion des risques d'inondation :

Les stratégies locales de gestion des risques d'inondation sont élaborées sur les Territoires à Risque important d'Inondation *(TRI)*. Elles s'inscrivent dans le cadre fixé par la SNGRI présentés le 10 juillet 2014 et les PGRI élaborés à l'échelle des grands bassins hydrographiques : lien vers le site du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire. L'arrêté fixant la liste des stratégies locales de gestion des risques d'inondation à élaborer pour les TRI du bassin de la Seine et des cours d'eau côtiers normands a été signé le 08 décembre 2014.

Les stratégies locales doivent comporter :

- la synthèse de l'EPRI dans son périmètre ;
- les cartes des surfaces inondables et les cartes des risques d'inondation pour le TRI inclus dans son périmètre ;
- les objectifs fixés par le PGRI pour les TRI inclus dans son périmètre.

Cavités souterraines et mouvements de terrain

Le Bureau de Recherche Géologiques et Minières *(BRGM)* a réalisé en octobre 2011 un inventaire des cavités souterraines du département de l'Oise.

3 cavités souterraines, mais aucun mouvement de terrain, ont été recensées sur la commune :

Cavité souterraine / mouvement de terrain	Lien vers fiche
Cave	PICAW0016583
Carrière	PICAW0016806
Carrière	PICAW0016807

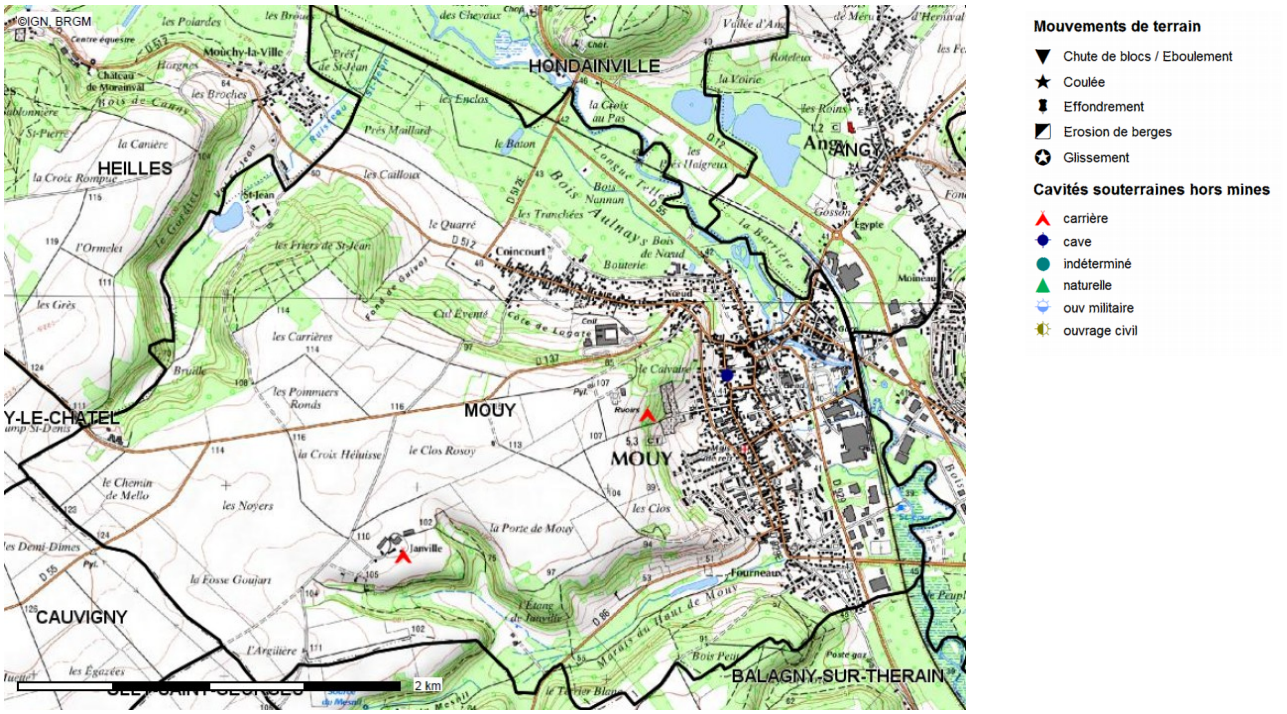

Coulées de boue et remontées de nappe

La coulée de boue est un mouvement rapide d'une masse de matériaux remaniés, à forte teneur en eau et de consistance plus ou moins visqueuse. Elle prend fréquemment naissance dans la partie aval d'un glissement de terrain ou dans les terrains mis à nu par les activités humaines. Les matériaux susceptibles de perdre ainsi leur cohésion sont des argiles, des limons, des sols, des roches décomposées ou des éboulis fins *(source : Géorisques)*.

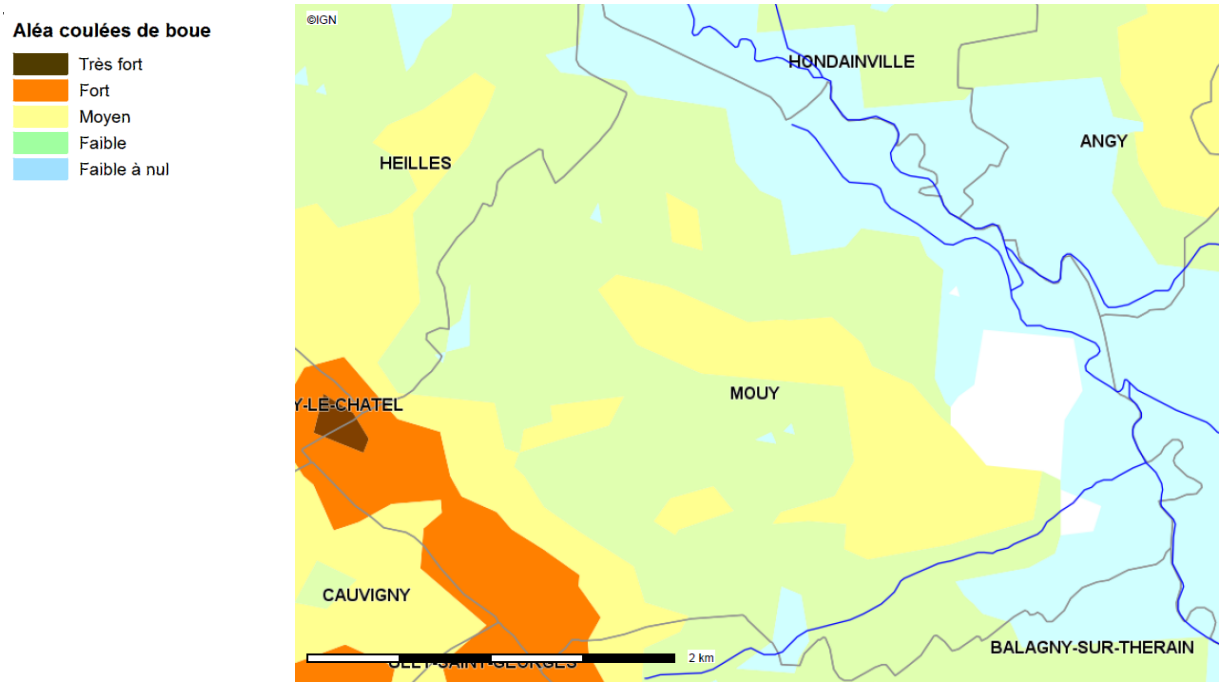

La commune de Mouy est concernée par des aléas faibles à très forts de coulées de boue. Ces informations sont disponibles sur les sites : lien vers Géorisques et lien vers la cartothèque du site de la Préfecture de l'Oise.

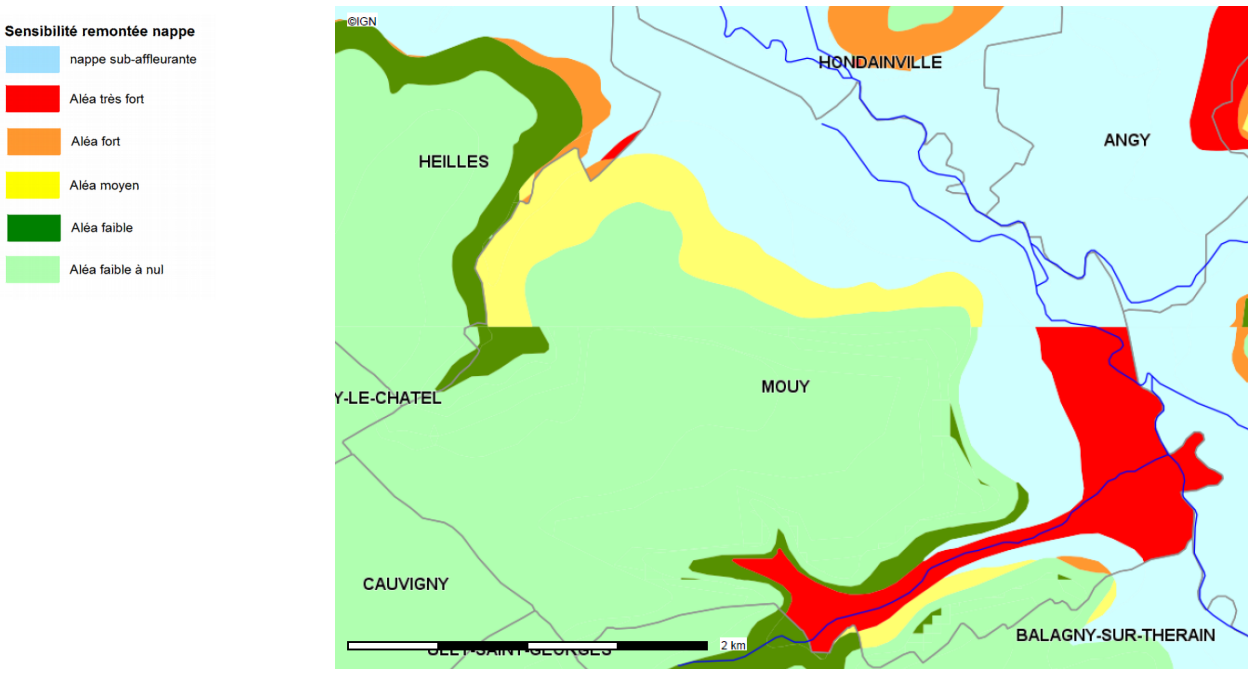

La commune de Mouy est concernée par des aléas faibles à très forts de remontées de nappe, avec des effets de nappe sub-affleurante localisés dans la Vallée du Thérain. Plus d'informations sont disponibles sur les sites : lien vers site du BRGM et lien vers la cartothèque du site de la Préfecture de l'Oise.

Retrait gonflement des sols argileux

La commune de Mouy est concernée par des aléas faibles à moyens de retrait-gonflement des argiles, localisés sur tout ou partie de son territoire. Cette information est disponible sur le site du BRGM à l'adresse suivante : lien vers Géorisques - retrait-gonflement des argiles et lien vers la cartothèque du site de la Préfecture de l'Oise.

Aléa retrait - gonflement des argiles

- à priori nul
- faible / moyen
- fort

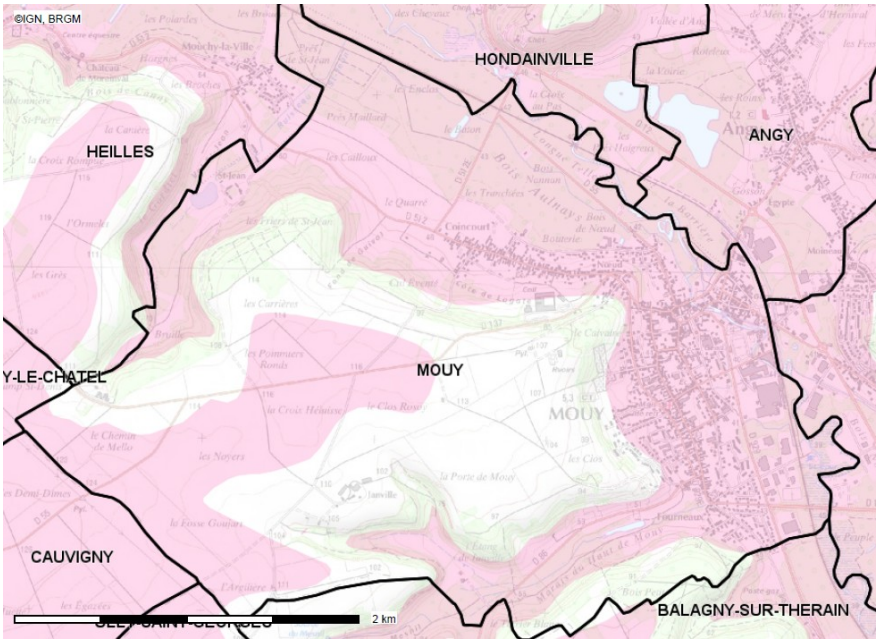

Les Risques technologiques

Les Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT)

Ces plans concernent les établissements « Seveso » à « haut risques », dits « Seveso seuil haut » ou « Seveso avec servitude » *(Seveso AS)*. Lorsque les mesures prises par l'exploitant d'un établissement de ce type s'avèrent insuffisantes au regard de la vulnérabilité des populations environnantes, les textes prévoient de délimiter des zones dans lesquelles le règlement du Plan de Prévention des Risques Technologiques *(PPRT)* peut interdire ou limiter la réalisation d'aménagements, d'extensions ou de constructions nouvelles *(source : Géorisques)*.

La commune de Mouy n'est concernée par aucun PPRT. Néanmoins, la présence sur le territoire communal, de la société ZF Sachs Suspension France a fait l'objet d'un « PAC technologique » le 13 février 2013.

Canalisation de matières dangereuses

La commune de Mouy n'est concernée par le passage d'aucune canalisation de transport de matières dangereuses.

Installations industrielles rejetant des polluants

Ces installations industrielles déclarent des rejets de polluant potentiellement dangereux dans l'air, l'eau ou le sol.

Aucune installation industrielle rejetant des polluants n'a été recensée sur ou à proximité de la commune.

Sites et sols d'activités industrielles

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.

Deux sites pollués ou potentiellement pollués ont été recensés sur le territoire communal *(base de données BASOL - lien vers Basol)* :

- les installations techniques d'EDF/GDF ;
- la société ZF Sachs Suspension France *(anciennement : Sachs Alliquant)*.

La réalisation d'inventaires historiques régionaux des sites industriels et activités de services, en activité ou non, s'est accompagnée de la création de la base de données nationale BASIAS.

63 sites industriels et d'activités de services ont été recensés sur le territoire communal *(base de données BASIAS - lien vers Basias)* : la fiche Basias – Mouy.

Les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)

Toute exploitation industrielle ou agricole susceptible de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains est une « installation classée » *(source : DREAL)*.

Les informations relatives aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement *(ICPE)* sont disponibles sur le site du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire.

Un établissement a été recensé sur la commune : la fiche ICPE de la commune.

Historique ICPE et carrières :

Numéro	Raison sociale	Nom	Ouverture	Localisation
20160939	AMG Carrosserie Auto	AMG Carrosserie Auto	06/07/2016	5 rue de la Gare
20150282	AUTO CLINIQUE	AUTO CLINIQUE	31/07/2015	9 chemin de la Grenouillère
19820272	BIRCHLER	BIRCHLER	11/01/1983	15 rue Corroyer
19900232	BRISTOL BABCOCK	BRISTOL BABCOCK	11/06/1991	ZI des Petits Prés
19980111	BROCHARD	BROCHARD	04/02/1999	Rue de l'Abattoir
19920211	CHAPUT	CHAPUT	31/07/1992	19 route de Noailles
19870130	CSF	CSF	26/06/1987	Lieu-dit « les Courtillets »
19800161	ESSILOR INTERNATIONAL	ESSILOR INTERNATIONAL	21/09/1981	15 rue Jules Ferry
19610138	ÉTABLISSEMENTS FOURNIVAL	ÉTABLISSEMENTS FOURNIVAL	13/10/1961	13 rue de l'Abattoir
19900038	FRAMERY	FRAMERY	13/03/1990	
20170191	GARAGE ATELIER	CENGI KOKSAL	19/11/2016	Lieu-dit « les Prés du Prince »
19880136	GARAGE BALANDRAS ET FILS	GARAGE BALANDRAS ET FILS	09/06/1988	61 rue du Général Leclerc
19600096	GARAGE DU STADE	GARAGE DU STADE	09/07/1960	47 rue Léon Bohard
19910301	GUEDET FRÈRES	GUEDET FRÈRES	09/03/1992	Route de Balagny
19820042	GUILBERT	GUILBERT	07/04/1982	ZI des Petits Prés
19960192	LEBLOND	LEBLOND	19/08/1987	71 rue de Heilles
19890179	LE GALEXIEN	LE GALEXIEN	11/08/1989	ZI des Petits Prés
19870366	LESAGE	LESAGE	16/11/1987	103 rue de Heilles
20010592	LIENART	LIENART	06/11/2001	Pressing de la Gare
19710158	MAURICE	MAURICE	12/05/1971	81 rue de Heilles
19930011	MIR	MIR	24/03/1993	91 rue de Cassini
20080881	Monsieur Jacques CHOUVET	Jacques CHOUVET	07/09/1972	Lieu-dit « le Pré Saint-Jean »
20060752	MOULINS DELOINGCE	MOULINS DELOINGCE	30/10/2006	5 quai du Thérain
19830150	QUINCAILLERIE CENTRALE	QUINCAILLERIE CENTRALE	01/07/1983	
19810238	QUINCAILLERIE PRINCIPALE	QUINCAILLERIE PRINCIPALE	09/09/1981	
19890075	RABOURDIN INDUSTRIE	RABOURDIN INDUSTRIE	21/02/1990	56 rue Léon Bohand
20180096	RECUPE AUTO 60	RECUPE AUTO 60	12/01/2018	Route de Noailles
19870218	RECUPERAUTO MOUY	RECUPER AUTO 60	04/07/1991	Route de Noailles
19880459	ROGER	ROGER	13/01/1989	Lieu-dit « Coincourt »
20140439	SAS CAUFFRIDIS	SAS CAUFFRIDIS	02/06/2014	21 rue de Cassini
19930224	SEICER	SEICER	16/04/1993	Chemin de la Grenouillère
19850038	SOCA-METAL	SOCA-METAL	28/02/1985	ZI des Petits Prés
20080591	Société d'Exploitation des Sablières Modernes	Société d'Exploitation des Sablières Modernes	22/12/1975	Lieu-dits « Bois des Closeaux » et « le Marais de Goincourt »
19868612	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BROSSERIE	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BROSSERIE	13/10/1986	16 à 22 rue de la Gare
19990101	SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DES PLASTIQUES	SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DES PLASTIQUES	25/03/1999	Chemin de la Grenouillère
19878703	TEC PLASTIQUES	TEC PLASTIQUES	13/01/1987	ZI des Petits Prés
19868611	UCAC	UCAC	13/10/1986	60 rue Léon Bohard
20050938	UCAC	UCAC	28/11/2005	RD 55
19900217	ZF SACHS SUSPENSION FRANCE	ZF SACHS SUSPENSION FRANCE	15/04/1994	ZI des Petits Prés

(Fiche mise à jour le 10 décembre 2018 - © DDT de l'Oise)